

## Extraits

1. « C'est parmi ces douces brebis, ainsi dotées par le Créateur des qualités que j'ai dites, que s'installèrent les Espagnols. Dès qu'ils les connurent, ceux-ci se comportèrent comme des loups, et des tigres et des lions, qu'on aurait dit affamés depuis des jours. Et ils n'ont rien fait depuis quarante ans et plus qu'ils sont là, sinon les tuer, les faire souffrir, les affliger, les tourmenter par des méthodes cruelles extraordinaires, nouvelles et variées, qu'on n'avait jamais vues ni entendu parler. Si bien que de 300'000 qu'ils étaient à Española, les naturels ne sont plus aujourd'hui que 200 ! L'île de Cuba est peut-être plus longue que la distance de Valladolid à Rome : elle est aujourd'hui à peu près dépeuplée. [...] L'île de San Juan et celle de la Jamaïque, îles qui furent prospères et heureuses, sont aujourd'hui vides toutes deux. Dans les Lucayes, qui étaient voisines de Cuba et d'Española par le Nord, et qui sont plus de 60 et dont la pire était plus fertile que la huerta de Séville, et la plus saine terre du monde, il ne reste plus aujourd'hui une seule créature. Les Espagnols ont tué les indigènes ou les ont enlevés pour l'île d'Española, où ils voyaient que les habitants disparaissaient... Quant à la grande Terre Ferme, nous sommes certains que nos Espagnols, à cause de leur cruauté et de leurs œuvres criminelles, l'ont aussi dépeuplée et désolée, alors qu'on y trouvait quantité de monde dans dix royaumes plus grands que l'Espagne. Nous tiendrons pour vrai et assuré, qu'en quarante ans, dans lesdites terres, sont morts à cause de cette tyrannie plus de 12 millions d'êtres vivants, hommes, femmes, enfants [...] »

### **Bartolomé de Las Casas, *Très brève relation de la destruction des Indes*, 1542**

2. C'est que faisant le dict Robertval un voiage sur la mer, duquel il estoit chef par le commandement du Roy son maistre, en l'isle de Canadas; auquel lieu avoit deliberé, si l'air du païs eut esté commode, de domourer et faire villes et chasteaulx; en quoy il fit tel commencement, que chacun peut sçavoir. Et, pour habituer le pays de chretiens, mena avecq luy de toutes sortes d'artisans, entre lesquelz y avoit un homme qui fut si malheureux, qu'il trahit son maistre et le mist en danger d'estre prins des gens du pays. Mais Dieu voulut que son entreprinse fut si tost congneue, qu'elle ne peut nuyre au cappitaine Robertval, lequel fait prendre ce meschant traistre, le voulant pugnyr comme il l'avoit merité; ce qui eut esté fait, sans sa femme qui avoit suivy son mary par les perilz de la mer; et ne le voulut habandonner à la mort, mais, avecq force larmes, fait tant, avecq le cappitaine et toute la compagnie, que, tant pour la pitié d'icelle que pour le service qu'elle leur avoit fait, luy accorda sa requeste, qui fut telle que le mary et la femme furent laissez en une petite isle, sur la mer, où il n'abitoit que bestes sauvages.

[...]

3. Et quant le pain leur fut failly, à la longue, le mary ne peut porter telle norriture; et, à cause des eaues qu'ilz buvoient, devint si enflé, que en peu de temps il morut, n'ayant service ne consolation que de sa femme, laquelle le servoit de medecin et de confesseur; en sorte qu'il passa joieusement de ce desert en la celeste patrie. Et la pauvre femme, demeurée seulle, l'enterra le plus profond en terre qu'il fut possible; si est-ce que les bestes en eurent incontinant le sentyment, qui vindrent pour manger la charogne. Mais la pauvre femme, en sa petite maisonnette, de coups de harquebuzé, defendoit que la chair de son mary n'eust tel sepulcre. Ainsy vivant, quant au corps de vie bestiale, et, quant à l'esperit, de vie angelicque, passoit son temps en lectures, contemplations, prieres et oraisons, ayant un esperit joieux et content dedans un corps emmaigry et demy mort.

### **Marguerite DE NAVARRE, « Soixante septiesme nouvelle », *L'Heptaméron*, Paris, Auguste Eudes, 1880 [1558].**

4. Même si les fruits que les arbres portent sont de Dieu, ils sont à celui qui est seigneur du sol où ils sont plantés et qui les a arrosés, et entretenus, avec un soin particulier. Aussi Votre Majesté peut-elle se dire légitime seigneur de nos travaux et du bien qui en réussira, non seulement parce que la terre vous appartient, mais aussi pour nous avoir protégés contre tant de sortes de personnes qui n'avaient d'autre

dessein, en nous troublant, que d'empêcher qu'une si sainte délibération ne pût réussir et, en nous ôtant la permission de pouvoir librement négocier dans une partie de ses pays, que de mettre le tout en confusion, ce qui serait en un mot tracer le chemin pour tout perdre, au préjudice de votre Etat, vos sujets ayant employé à cet effet tous les artifices dont ils se sont pu aviser et tous les moyens qu'ils ont cru capables de pouvoir nous nuire.

Tous nos travaux ont été loués par Votre Majesté, assistée de son prudent Conseil, nous autorisant en son nom et nous soutenant par ses arrêts qu'elle a rendus en notre faveur. C'est une occasion pour accroître en nous le désir que nous avons, depuis longtemps, d'envoyer des peuplades et colonies par delà, pour enseigner à ces peuples, avec la connaissance de Dieu, la gloire et les triomphes de Votre Majesté, de faire en sorte qu'avec la langue française, ils conçoivent aussi un cœur et courage français, lequel ne respirera rien tant, après la crainte de Dieu, que le désir qu'ils auront de vous servir.

Si notre dessein réussit, la gloire en sera premièrement à Dieu, puis à Votre Majesté qui, outre mille bénédictions qu'elle en recevra du ciel, en récompense de tant d'âmes auxquelles elle donnera le moyen d'y entrer, verra son nom immortalisé pour avoir porté la gloire, et le sceptre des Français, autant en Occident que vos devanciers les ont étendus en Orient et par toute la terre habitable.

### ***Voyages, 1619 (adaptation Éric Thierry)***

5. Il y a encore une chose étrange, digne d'être récitée, que plusieurs Sauvages m'ont assuré être vraie : c'est que, près de la baie des Chaleurs, en allant vers le sud, est une île où fait résidence un monstre épouvantable que les Sauvages appellent Gougou, et ils m'ont dit qu'il avait la forme d'une femme, mais fort effroyable, et d'une telle grandeur qu'ils me disaient que le bout des mats de notre vaisseau ne lui serait pas venu jusqu'à la ceinture, tant ils le peignent grand, et que souvent il a dévoré et dévore beaucoup de Sauvages, lesquels il met dans une grande poche, quand il peut les attraper, et puis les mange, et disaient ceux qui avaient évité le péril de cette malheureuse bête, que sa poche était si grande, qu'il y aurait pu mettre notre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dans cette île.

### ***Des Sauvages, 1603 (adaptation Éric Thierry)***

6. Cependant, les nôtres allumèrent un feu, et comme il fut bien embrasé, ils prirent chacun un tison et firent brûler ce pauvre misérable peu à peu pour lui faire souffrir plus de tourments. Ils le laissèrent quelquefois, lui jetant de l'eau sur le dos, puis lui arrachèrent les ongles, et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts et de son membre. Après, ils lui écorchèrent le haut de la tête et lui firent dégoutter dessus une certaine gomme toute chaude, puis lui percèrent les bras près des poignets, et avec des bâtons, tiraient les nerfs et les arrachaient à force, et comme ils voyaient qu'ils ne les pouvaient avoir, ils les coupaient. Ce pauvre misérable jetait des cris étranges, et il me faisait pitié de le voir traiter de cette façon, toutefois avec une telle constance, qu'on eût dit quelquefois qu'il ne sentait presque point de mal.

Ils me sollicitaient fort de prendre du feu pour faire de même qu'eux. Je leur remontrai que nous n'usions point de ces cruautés, et que nous les faisons mourir tout d'un coup, et que s'ils voulaient que je lui donnasse un coup d'arquebuse, j'en serais content. Ils dirent que non, et qu'il ne sentirait point de mal. Je m'en allai d'avec eux comme fâché de voir tant de cruautés qu'ils exerçaient sur ce corps. Comme ils virent que je n'en étais pas content, ils m'appelèrent et me dirent que je lui donnasse un coup d'arquebuse, ce que je fis, sans qu'il n'en vît rien, et je lui fis passer tous les tourments qu'il devait souffrir, d'un coup, plutôt que de le voir tyrannisé.

### ***Voyage de 1613, (adaptation Éric Thierry)***

7. J'allai trouver le capitaine Yroquet qui m'était fort affectionné, auquel je demandai s'il voulait emmener ce jeune garçon avec lui en son pays pour y hiverner et le ramener au printemps. Il me promit de le faire et de le tenir comme son fils, et qu'il en était très content. Il alla le dire à tous les Algonquins, qui n'en furent pas trop contents, pour la crainte que quelque accident ne lui arrivât et que, pour cela, nous leur fissions la guerre. Ce doute refroidit Yroquet, et il vint me dire que tous ses compagnons ne le trouvaient pas bon. [...]

J'allai donc à terre et demandai à parler aux capitaines, lesquels vinrent à moi, et nous nous assîmes avec beaucoup d'autres Sauvages anciens de leurs troupes, puis je leur demandai pourquoi le capitaine Yroquet, que je tenais pour mon ami, avait refusé d'emmener mon garçon<sup>29</sup> avec lui, que ce n'était pas comme frère ou ami de me dénier une chose qu'il m'avait promise, laquelle ne pouvait leur apporter que du bien, et que en emmenant ce garçon, c'était pour contracter plus d'amitié avec eux et leurs voisins que nous n'avions encore fait, et que leur difficulté me faisait avoir mauvaise opinion d'eux, et que s'ils ne voulaient emmener ce garçon, ce que le capitaine Yroquet m'avait promis, je n'aurais jamais d'amitié avec eux, car ils n'étaient pas enfants pour rejeter cette promesse.

**Voyage de 1613, (adaptation Éric Thierry)**